Compte rendu et procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 septembre 2019

Sont présents : Monsieur Gérard Leguay, Madame Annick Niporte, Madame Antoinette Graff, Monsieur Serge Bavard, Monsieur Dominique Duchamp, Monsieur Christian Albert, Monsieur Philippe Brunot, Madame Nathalie Weill, Madame Nathalie Vieillard, Monsieur Christophe Leloup, Monsieur Christophe Louet, Monsieur Rémy Aubry.

Absents Excusés : Madame Michèle Baudoin (procuration à Madame Antoinette Graff), Madame Marie Luce Bon. (procuration à Madame Nathalie Weill) Madame Olga Pecaud (procuration à Monsieur Gérard Leguay), Jean-Michel Bon (procuration à Monsieur Dominique Duchamp) Madame Sandrine Renault (procuration à Monsieur Christophe Louet)

Absents : Monsieur Philippe Michaud, Madame Claudine Lenet.

Madame Annick Niporte est désignée secrétaire de séance

1- Approbation du compte rendu et du procès-verbal du conseil municipal du 9 juillet 2019.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal et le compte rendu du conseil municipal du 9 juillet dernier, par 16 voix pour et 1 abstention. (Philippe BRUNOT)

2- Plan local d'urbanisme : Révision allégée

Le marie rappelle l'intérêt de cette révision allégée dont le détail a été communiqué dans le projet de délibération.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le lancement de cette procédure.

3- Bail de la ferme de la BROTH :

Le maire rappelle que le projet de modification du bail de la ferme de la BROTH tel qu'il avait été établi en septembre 2018, et validé par délibération du conseil municipal du 5 novembre 2018 est abandonné faute d'accord entre le co signataires du bail. Par conséquent, Monsieur Dominique MAGNIERE sollicite la commune afin de céder son droit au bail à son fils Benjamin MAGNIERE, rétroactivement à compter du 1er septembre 2018.
Cette procédure ne nécessite pas de rédaction d'un nouveau bail.
A l'unanimité, le conseil municipal autorise cette cession.

4- Rue de la Côte du Tertre.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à solliciter le conseil départemental au titre de son Programme de Soutien à la Voirie (PSV) pour l'année 2020, à hauteur de 30 000 €, pour le projet de travaux de voirie de la rue de la Côte du Tertre, dont le montant total du devis estimatif s'élève à 219 189 € HT, réparti comme suit : terrassement voirie 173 485 €, réfection réseau eaux usées 2 550 €, réseau eaux pluviales 42 295 €, réseau eau potable 1 159 €. Une inspection vidéo de l'ensemble des canalisations a confirmé le mauvais état du réseau d'eaux pluviales situé rue de la cité.

5- Tour de Côte d'Or 2020

La commune de Selongey a l'opportunité d'être désignée comme ville d'arrivée finale du Tour de Côte d'Or cycliste, organisé par le SCO Dijon qui aura lieu le 12 juillet 2020. La participation financière sollicitée est de 5000€. Le maire précise qu'il a engagé des démarches pour rechercher des partenaires privés. A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour accueillir cette manifestation.

6- Acquisition de terrain.

Pour permettre la construction du groupe scolaire, la commune de Selongey avait acquis plusieurs terrains. Après vérification, il s'avère qu'un terrain appartenant à Madame Annick VERNEY et destiné à la voirie d'accès du restaurant scolaire n'a pas été inclus dans l'acte initial. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir la parcelle référencée ZO 97 d'une surface de 371 m² à titre gratuit. Les frais d'acte sont à la charge de la commune.

7- Tarifs- Découverte Culturelle saison 2019-2020

Dominique DUCHAMP expose la programmation culturelle de novembre 2019 à mars 2020 comme suit :

- 30 novembre « utopie des arbres » gratuit,
- 18 janvier Daniel FERNANDEZ, 15 euros
- 19 janvier, Georges CHELON, 20 euros
- 22 février, « le bal des pompiers », 10 euros
- Le 21 mars « Molière m'a tué », gratuit

Cette programmation regroupe l'ensemble des thématiques pour attirer des publics divers, avec 1 à 2 spectacles par mois sur la deuxième quinzaine du mois, en accord avec les acteurs culturels du territoire.

8- Informations diverses et questions des conseillers

Le maire énonce les points suivants :

- **Compétence eau et assainissement :**
  - Pas de transfert de cette compétence, dans le cadre du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique. Consultation des entreprises pour les diagnostics station d'épuration, et réseaux, avec attribution des marchés comme suit : Lot 1 diagnostic de la station d'épuration, attribué à VERDI INGENIERIE pour un montant de 4 975 € HT, Lot 2 diagnostic des réseaux à PAPERI ENVIRONNEMENT pour un montant de 43 540 € HT.
  - Création d'un comité de pilotage pour suivre les phases d'étude : Gérard LEGUAY, Serge BAVARD, Christian ALBERT, Christophe LOUET,

- **Personnel communal :** Nomination d'un responsable des services techniques, Patrick Guillemin, avec notamment une mission d'organisation du travail.

- **Elections :** les élections municipales auront lieues les 15 et 22 mars 2020.

- **Subvention aux associations,** la subvention attribuée initialement au SCS pour l'organisation de la fête des sapins, est redirigée vers Is Selongey Football, association organisatrice.

- **CCTIV :** la commune va proposer à la CCTIV de transférer leurs bureaux au 1er étage de la médiathèque, tout en gardant la possibilité d'utiliser la salle de réunion et la cour, pour l'organisation de manifestations culturelles. Ainsi, les locaux rue de l'église seront proposés à l'association « dépôt de la solidarité ».

- La commune a décidé de remettre un diplôme de **« citoyen d'honneur », le 18 octobre prochain.** L'ensemble du conseil municipal est convié à cette cérémonie.

- **Foyer communal :** les offres des entreprises pour la rénovation de la toiture du foyer seront prochainement soumises à l'avis de la commission des marchés en procédure adaptée.

- **Gymnase :** l'appel d'offre sera diffusé en fin d'année.

- **Complexe sportif :**
  - **Arrosage automatique :** les dossiers de demande de subvention pour le projet d'arrosage du terrain d'honneur sont déposés,
  - Dans l'attente de la mise aux normes de **l'éclairage du terrain d'honneur,** la commune a sollicité le SICECO afin d'installer 2 projecteurs de 2000 watts pour la saison,
  - **Is Selongey Football,** faute de terrain praticable à IS Sur Tille, surutilise les terrains de Selongey. Le maire d'Is Sur Tille a été alerté de la situation.

- **Voirie :**
  - Les travaux d'aménagement de la **route d'Is Sur Tille** sont terminés, les plantations seront réalisées à l'automne. Un ajout de potelets est prévu afin d'éviter le passage de camions sur les trottoirs.
  - **Le PTA** a été réalisé dans diverses rues de la commune.
  - Les travaux d'aménagement du **grand sentier du Tétot, du petit sentier du Tétot, et de la rue du Petit Cerf,** sont en cours de réalisation.

- **Groupe scolaire :** les aménagements de la cour de l'école élémentaire sont réalisés : espace en béton désactivé, table de ping Pong, tables et bancs. Christian ALBERT regrette le manque de végétaux, et l'absence de banc coté parvis. Le maire rappelle que la réflexion a été menée lors de la conception des lieux, l'absence de banc est justifiée par le risque de nuisances qu'engendreraient divers rassemblements nocturnes.

- **Réseau d'eaux pluviales**
  La commune a missionné le cabinet Cardinal afin de proposer des solutions techniques pour résorber les dégâts engendrer lors de fortes pluies. Christian ALBERT souhaite connaitre les solutions envisagées concernant la rue du 8 mai et la rue du Champ de Mars. Serge BAVARD réitère ce qui a été dit précédemment, à savoir que la commune est dans l'attente du résultat de l'étude menée par le Cabinet Cardinal, dès réception, elle sera communiquée à Christian ALBERT pour les points qui le concerne.

- Suite aux dégradations constatées durant la période estivale, la commune a fait l'acquisition **de plusieurs caméras mobiles,** afin de les installer dans les endroits les plus sensibles. Les nouveaux espaces publics sous vidéo protection seront déclarés en préfecture.

La séance est levée à 21h40

La secrétaire de séance | **Le Maire**

Annick NIPORTE | **Gérard LEGUAY**